



Le groupe Les agents sportifs est composé d'Adrien Lavallée, Nathaniel Allaire, Gabriel Boucher, et Eliot St-Germain. (Photo courtoisie)

## Un projet entrepreneurial qui bouge

**PATRICK VAILLANCOURT**

pvaillancourt@lhebdomestmaurice.com

**SAINT-TITE.** Quatre élèves de l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite du cours entrepreneurial de l'enseignante Marie-Pier St-Amand ont organisé des activités sportives tout au long de l'année scolaire et le tout se terminera par le Tournoi de balle des familles qui aura lieu les 27 et 28 mai prochains au terrain de balle de Saint-Tite.

Les quatre jeunes de secondaire 5 trouvaient que ça ne bougeait pas assez à l'école

sur l'heure du dîner. Ils ont donc organisé pendant toute l'année des activités sportives autant pour les élèves que pour les membres du personnel.

« Ils se sont vraiment bien organisés et efficaces. Ce n'était pas tant mon dada l'organisation d'activités sportives, mais eux ils savaient où ils s'en allaient. Pour conclure l'année, les gars organisent un tournoi de balle », indique l'enseignante Marie-Pier St-Amand

Le nom du groupe de jeunes est Les agents sportifs et leur projet entrepreneurial final sera ce tournoi de balle.

## AVIS PUBLIC



### AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 535-2023 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil de la Ville a adopté le projet de règlement numéro 535-2023 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

Ce projet de règlement a pour objet d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la Ville portant sur la réalisation des travaux municipaux et sur la prise en charge et le partage des coûts relatifs à ces travaux.

Ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **24 mai 2023 à 18h30**, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, située au 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec), GOX 3H0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou la personne désignée par elle expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée situé au 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec), GOX 3H0, aux jours et heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la Ville : [www.villest-tite.com](http://www.villest-tite.com).

Donné à Saint-Tite  
Ce 2 mai 2023

M<sup>e</sup> Julie Marchand  
Greffière

>417710

## AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN PAR LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (ÉNERCYCLE)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que le mandat d'enquête et d'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débutera le 15 mai 2023.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Coordonnées de l'audience :

1<sup>re</sup> partie :

Centre du Tricentenaire  
961, rue Notre-Dame Est  
Champlain (Québec)

les séances débuteront le 16 mai 2023 à 19 heures.

2<sup>e</sup> partie :

les séances débuteront le 13 juin 2023 à 19 heures.

Lors de l'audience publique, toute personne intéressée à poser une question pourra s'inscrire au registre disponible en salle. Un maximum de dix intervenant(e)s sera accepté à l'occasion de la première séance. Au cours des séances subséquentes, les personnes qui suivent l'audience à distance pourront s'inscrire dans le site Web du BAPE ou par téléphone au 1 800 463-4732.

La documentation est disponible en version électronique dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans le centre de consultation et dans le centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement mentionnés ci-dessous.

Bureau municipal de Champlain  
819 rue Notre-Dame  
Champlain (Québec) GOX 1C0  
Téléphone : 819 295-3979

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Rachel Sebareme au 581 925-0680 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse [let.champlain@bape.gouv.qc.ca](mailto:let.champlain@bape.gouv.qc.ca).

Le secrétaire du BAPE

René Beaudet

140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Tél. : 418 643-7447  
Sans frais : 1 800 463-4732  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)

**372**

**AV8**

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement technique à Champlain

6212-03-127

Québec